



PRÉSENTATION COMMERCIALE · SÉCURITÉ PRIVÉE

VOTRE SÉRÉNITÉ. NOTRE VIGILANCE.

Gardiennage, surveillance humaine, sécurité incendie SSIAP et sécurité événementielle pour les entreprises, les gestionnaires de sites et les organisateurs d'événements.

CNAPS Autorisation d'exercer et agrément dirigeant	HISCOX RC exploitation jusqu'à 8 M€ par sinistre	SSIAP Agents de sécurité incendie qualifiés	24 H/24 Permanence et astreinte 7 j/7
---	---	--	---

TÉLÉPHONE

06 51 73 74 24
07 62 80 80 20

E-MAIL

hedjiraprotectplus@gmail.com

SIÈGE

8 rue de l'Ermitage
95130 Franconville

HEDJIRA PROTECT PLUS · SAS au capital de 500 € · RCS Pontoise 932 050 149 · Autorisation d'exercer CNAPS n° AUT-095-2123-09-11-20240949624 du 11/09/2024.

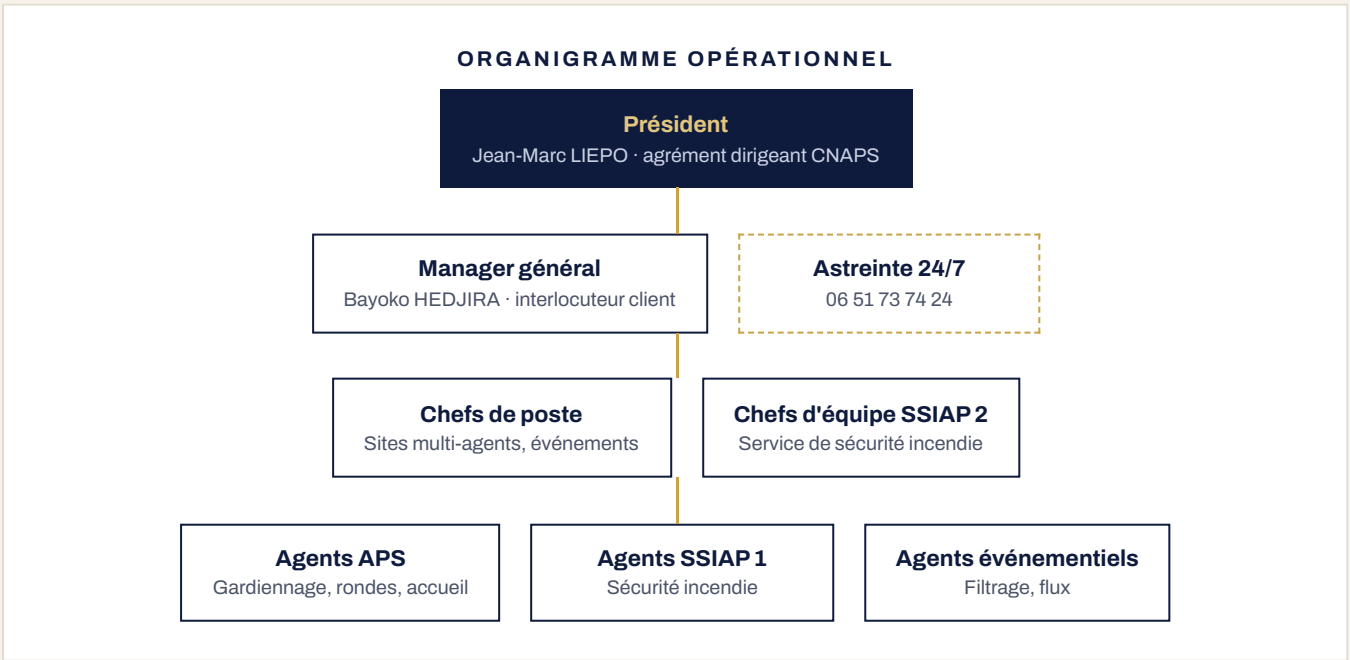
L'autorisation d'exercice délivrée par le CNAPS ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient (art. L612-14 du CSI).

UNE SOCIÉTÉ DE SÉCURITÉ PRIVÉE À TAILLE HUMAINE

Créée en 2024 à Franconville (Val-d'Oise), HEDJIRA PROTECT PLUS assure la sécurité des biens et des personnes : surveillance humaine, gardiennage, sécurité incendie et sécurité événementielle. Sa direction est titulaire de l'agrément CNAPS et son activité est assurée par Hiscox.

Raison sociale	HEDJIRA PROTECT PLUS
Forme juridique	SAS à associé unique, capital de 500 €
Création	Immatriculée le 23/08/2024 · activité depuis le 12/08/2024
Siège	8 rue de l'Ermitage, 95130 Franconville
SIREN / SIRET	932 050 149 / 932 050 149 00016
TVA intracom.	FR 38 932 050 149
Président	Jean-Marc LIEPO
Manager général	Bayoko HEDJIRA
Convention collective	Entreprises de prévention et de sécurité (IDCC 1351)
Zone	Île-de-France ; France entière sur étude

2024 Année de création	50 Agents mobilisables environ
24/7 Permanence et astreinte	8 M€ RC exploitation par sinistre



UNE PRÉSENCE ADAPTÉE À CHAQUE SITE

Chaque mission est dimensionnée après échange et visite : nombre d'agents, qualifications, horaires et consignes sont fixés par écrit dans notre proposition.

GARDIENNAGE 01

Présence permanente ou ponctuelle sur vos locaux, bâtiments et abords.

- ◆ Contrôle des entrées et des issues
- ◆ Surveillance des locaux et parkings
- ◆ Main courante tenue à chaque vacation

SURVEILLANCE HUMAINE 02

Prévention des intrusions, vols et dégradations, de jour comme de nuit.

- ◆ Repérage des situations anormales
- ◆ Alerte des secours et des forces de l'ordre
- ◆ Rapport d'incident transmis le jour même

CONTRÔLE D'ACCÈS & ACCUEIL 03

Accueil, orientation et filtrage des visiteurs selon vos procédures.

- ◆ Gestion des badges et du registre
- ◆ Réception des livraisons
- ◆ Agents en costume pour les sites de prestige

RONDES DE SÉCURITÉ 04

Passages programmés ou aléatoires lorsque la présence permanente n'est pas nécessaire.

- ◆ Ouverture et fermeture des locaux
- ◆ Vérification des points sensibles
- ◆ Compte rendu après chaque ronde

SÉCURITÉ ÉVÉNEMENTIELLE 05

Équipe encadrée par un chef de poste, briefée sur votre événement.

- ◆ Filtrage et inspection visuelle des sacs
- ◆ Contrôle des billets et accréditations
- ◆ Gestion des flux et des zones réservées

SÉCURITÉ INCENDIE · SSIAP 06

Service de sécurité incendie pour ERP et immeubles de bureaux.

- ◆ Rondes de prévention, exploitation du SSI
- ◆ Contrôle des moyens de secours
- ◆ Alerte, évacuation et accueil des secours

VOS ENVIRONNEMENTS

- Bureaux et sièges
- Entrepôts, logistique
- Salons et congrès
- Commerces
- Sites en travaux
- Événements privés
- Résidences
- ERP
- Hôtellerie

DEVIS SOUS 24 H

Proposition détaillée et gratuite après l'échange ou la visite de site.

INTERLOCUTEUR UNIQUE

Un responsable suit votre contrat, vos plannings et vos demandes.

ASTREINTE 24/7

Remplacement d'un agent absent et renfort en cas d'urgence.

Tenue identifiable sur chaque mission : polo ou costume, brassard SÉCURITÉ au logo de la société, carte professionnelle CNAPS visible.

UNE ORGANISATION CLAIRE, UN SUIVI ÉCRIT

1 Écouter Site, accès, horaires, risques et priorités.	2 Définir Effectifs, qualifications et consignes de poste écrites.	3 Déployer Présentation des agents et prise de poste.	4 Suivre Contrôles, rapports et ajustements avec vous.
--	--	---	--

CONTINUITÉ DE SERVICE

- ✓ **Remplacement** d'un agent absent organisé par l'astreinte : le poste n'est pas laissé vacant.
- ✓ **Vivier d'agents** formés aux consignes de vos sites pour assurer les remplacements.
- ✓ **Périodes de pointe** (été, fin d'année, événements) anticipées dans le planning.
- ✓ **Renfort urgent** sur simple appel à l'astreinte, selon disponibilités.

TRAÇABILITÉ ET REPORTING

- ✓ **Consignes de poste** rédigées et validées avec le client avant le démarrage.
- ✓ **Main courante** tenue sur site à chaque vacation.
- ✓ **Rapport d'incident** transmis le jour même.
- ✓ **Compte rendu des rondes** et des anomalies constatées.
- ✓ **Compte rendu périodique** à la fréquence convenue.

REPRISE D'UN MARCHÉ

- ✓ Application de l'accord de branche sur la **reprise du personnel** en cas de changement de prestataire.
- ✓ Identification du personnel repris, examen des contrats et des qualifications.
- ✓ Transmission des consignes et accompagnement des premières semaines.

ZONE ET DÉLAIS

- ✓ **Île-de-France** : mise en place sous 24 à 48 h selon le volume et les qualifications.
- ✓ **Reste de la France** : missions sur étude ; équipe, transport et hébergement organisés et chiffrés dans le devis.
- ✓ **Devis** détaillé remis sous 24 h après l'échange ou la visite.

DÉMARRAGE D'UN NOUVEAU SITE

ÉTAPE	ACTION	LIVRABLE AU CLIENT
Visite de site	Analyse des accès, des flux et des risques avec le client	Proposition et consignes de poste en projet
Sélection des agents	Choix selon les qualifications exigées, vérification des cartes	Liste nominative et justificatifs
Briefing	Remise des consignes, visite du site par les agents	Consignes de poste validées
Prise de poste	Démarrage en présence de l'encadrement	Main courante ouverte
Premier bilan	Point avec le client après le premier mois	Compte rendu et ajustements

DES AGENTS QUALIFIÉS, ÉQUIPÉS ET CONTRÔLÉS

QUALIFICATIONS ET FORMATION

TITRE	POUR QUI	VALIDITÉ / MAINTIEN
Carte professionnelle CNAPS	Tout agent déployé, sans exception	5 ans ; renouvellement après formation MAC (maintien et actualisation des compétences)
CQP / TFPAPS	Agents de prévention et de sécurité	Formation initiale exigée pour obtenir la carte
SSIAP 1	Agents de sécurité incendie	Recyclage tous les 3 ans
SSIAP 2	Chefs d'équipe sécurité incendie	Recyclage tous les 3 ans
SST	Agents selon exigences du poste	Maintien des compétences tous les 24 mois

MOYENS MATÉRIELS

ÉQUIPEMENT	DESCRIPTION	UTILITÉ POUR LE CLIENT
Tenue	Polo et pantalon de travail ou costume ; brassard SÉCURITÉ au logo ; carte professionnelle visible	Identification immédiate de l'agent
Communication	Téléphone de service ou radio selon le site	Liaison agent, encadrement et client
Protection du travailleur isolé	Dispositif d'alerte (PTI) pour les postes tenus seuls	Sécurité de l'agent, alerte de l'astreinte
Main courante et rapports	Registre sur site, rapports d'incident écrits	Traçabilité de chaque vacation
Matériel de ronde	Lampe et équipement prévus par les consignes	Rondes de nuit et contrôles

CONTRÔLE QUALITÉ

- ✓ **Contrôles de poste inopinés**, de jour comme de nuit.
- ✓ **Indicateurs suivis** : présence, ponctualité, délai de remplacement, délai de transmission des rapports.
- ✓ **Réunion de suivi** avec le client à la fréquence convenue.
- ✓ **Actions correctives** formalisées par écrit.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

- ✓ **Convention collective** appliquée : salaires minimaux, temps de repos, majorations.
- ✓ **Prévention des risques** professionnels et document unique à jour.
- ✓ **Formation continue** et recyclages planifiés.
- ✓ **Recrutement local** en Île-de-France pour limiter les trajets.

UNE ENTREPRISE EN RÈGLE, DES DOCUMENTS VÉRIFIABLES

Justificatifs transmis sur demande et joints à chaque réponse. Nos agents et notre direction respectent le code de déontologie de la sécurité privée (art. R631-1 et suivants du CSI).

DOCUMENT	RÉFÉRENCE
Immatriculation	RCS Pontoise 932 050 149 · SIRET 932 050 149 00016 SAS à associé unique au capital de 500 € · TVA FR 38 932 050 149
Autorisation d'exercer CNAPS	AUT-095-2123-09-11-20240949624 · délivrée le 11/09/2024 Activité autorisée : surveillance ou gardiennage
Agrément dirigeant CNAPS	AGD-092-2029-07-24-20240943965 · valable jusqu'au 24/07/2029
Assurance Hiscox contrat « Métiers de la Sécurité »	Responsabilité civile professionnelle : 300 000 € par sinistre et par an Responsabilité civile exploitation et employeur : 8 000 000 € par sinistre Protection juridique : 50 000 €
Régularité fiscale	Attestation DGFIP : déclarations et paiements de TVA et d'impôt sur les sociétés à jour
Obligations sociales	Attestation de vigilance URSSAF fournie tous les six mois au donneur d'ordre

PIÈCES REMISES POUR UNE CANDIDATURE

- DC1 et DC2, ou DUME
- Attestation URSSAF de moins de 6 mois
- Attestation d'assurance en cours
- Liste nominative et cartes professionnelles
- Mémoire technique adapté au cahier des charges
- Extrait Kbis de moins de 3 mois
- Attestation de régularité fiscale
- Autorisation CNAPS et agrément dirigeant
- Diplômes SSIAP et SST à jour
- Relevé d'identité bancaire



BAYOKO HEDJIRA
MANAGER GÉNÉRAL

PARLONS DE VOTRE PROCHAIN CONTRAT.

Votre interlocuteur direct, de la première visite au suivi de la mission.

TÉLÉPHONE · PERMANENCE 24/7
06 51 73 74 24 · 07 62 80 80 20

E-MAIL
hedjiraprotectplus@gmail.com

SIÈGE
8 rue de l'Ermitage, 95130
Franconville

BUREAUX
Du lundi au vendredi, 9 h – 17 h

HEDJIRA PROTECT PLUS · SAS au capital de 500 € · RCS Pontoise 932 050 149 · Autorisation d'exercer CNAPS n° AUT-095-2123-09-11-20240949624 du 11/09/2024 · L'autorisation d'exercice délivrée par le CNAPS ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient (art. L612-14 du CSI).